

Leçon n°5. Comment retrouver la naissance, le mariage et le décès de ses ancêtres ?



1 – Premières démarches

Commencez par vous-même ! Demandez à la mairie de votre lieu de naissance une copie intégrale de votre acte de naissance. Vous y trouverez les coordonnées de naissance de vos parents : le lieu et la date. Si vous êtes marié, faites de même en demandant votre acte de mariage.

Procédez de même avec vos parents et grands-parents, demandez leurs actes de décès éventuels. Rapidement, vous serez confronté à une absence de date et lieu de naissance des parents, seul leur âge sera mentionné (ce n'est qu'à partir de 1922 que les dates de naissances précises ont été mentionnées sur les actes de baptêmes).

Pour les cent dernières années, des formulaires de demandes automatisés sont en ligne sur le site du gouvernement, n'hésitez pas à les utiliser en demandant une photocopie de l'acte original et non un simple extrait qui ne vous apportera aucune aide.

Au-delà de cent ans, avec un peu de chance l'acte que vous recherchez sera disponible, dûment numérisé, sur **le site des archives départementales** qui vous intéresse. Tous les départements ont en effet numérisé l'état civil jusqu'au début du XXe siècle, même si les périodes et types d'actes accessibles varient d'un département à un autre : de 1902 à 1936 maximum pour les mariages, jusqu'en 1918/1920 pour les naissances et décès et parfois jusque dans les années 1980 pour les décès (Paris).

2 – Le XIXe siècle

Avant 1900, bien souvent, on entre dans l'inconnu : arrière ou arrière-arrière-grands parents dont les noms ne signifient rien, oubliés par la mémoire familiale. Les recherches commencent à se compliquer, car les mairies ne répondent plus aux demandes (inutile d'essayer de leur écrire). Vous allez maintenant vous rendre sur les sites des archives départementales.

Grâce aux tables décennales, qui récapitulent tous les actes passés sur une période de dix ans (1893-1902, 1883-1892, 1873-1882, etc), vous allez pouvoir retrouver facilement les naissances, mariages et décès de vos ancêtres si vous n'en connaissez pas la date. Attention, commencez toujours par l'acte de mariage : c'est le seul qui soit fiable car il ne peut (a priori) pas y avoir deux couples mariés dans la même commune à la même époque portant chacun des noms et prénoms rigoureusement identiques. Par contre, il peut y avoir des homonymes parfaits dans les actes de naissance ou décès. Sur un acte de mariage au XIXe siècle, il y a toujours le nom des deux parents et souvent leur domicile et éventuellement la date de leur décès s'il a eu lieu. Vous trouverez également la date et le lieu de naissance des époux pour la seconde moitié du XIXe siècle, leur âge seul en remontant dans le temps.

Continuez par ricochet, évaluez les années de naissances approximatives, notez les frères et sœurs que vous trouvez dans les tables décennales, sachant que le mariage des parents a normalement eu

Une recherche exhaustive de tous les homonymes s'avère en général plus payante que de remonter directement par vos ancêtres directs : pour chaque enfant des témoins, une profession, toutes sortes d'éléments qui peuvent s'avérer précieux... et bien entendu un instantané de la famille à un moment donné. Retrouver les décès est également important pour voir qui vivait au foyer à un moment donné.

3 – L'Ancien Régime

Vous êtes normalement parvenu jusqu'à la Révolution Française sans trop de problèmes, même si vous ancêtres ont voyagé : en général vous aurez toujours trouvé la mention de leur lieu d'origine quelque part, ce qui vous a permis d'aller fouiller de commune en commune. Les choses se compliquent sous l'ancien régime, car les registres paroissiaux, s'ils étaient tenus en double exemplaire depuis 1737, évitant ainsi les risques de pertes, sont bien souvent imprécis : tout dépend du curé qui les tenait.

Ne comptez pas sur d'éventuelles tables récapitulatives, car si certaines existent le cas est rarissime. Il va maintenant falloir parcourir le registre de A à Z, puis de Z à A, avant de le refaire une seconde fois, voire une troisième, afin de ne rien rater. En effet, quand on retrouve un ancêtre que l'on ne connaît pas en remontant le temps, il va falloir revenir en arrière pour trouver son décès.

Cela peut se passer rapidement et simplement... ou être très compliqué, car tous les cas peuvent se présenter, du document illisible avec des mariages sans mention de parents, jusqu'aux actes fourmillant de détails, surnom, profession, domicile, âges, bien écrit et bien classé... sans parler des lacunes relativement fréquentes avant 1737 (perte ou destruction du registre, jusqu'alors établi en un seul exemplaire).

Pas de mystères, le détective qui sommeille en vous va devoir se réveiller, et l'on sera obligé bien souvent d'agir par déduction (du type "c'est le seul Jean Dupont susceptible d'avoir eu 24 ans en 1712 qui est né entre 1670 et 1700 dans la commune, c'est donc forcément celui que je recherche").

Il va aussi falloir chercher à l'aveugle bien souvent, en explorant les communes voisines quand on ne trouve rien dans la commune où l'on cherche (ne pas hésiter à consulter une carte de Cassini pour visualiser les routes et chemins et imaginer dans quelles communes proches nos ancêtres étaient susceptibles de se déplacer fréquemment). Et puis, c'est aussi le moment fatidique qui approche : les registres manquent, les homonymes sont trop nombreux, il faut s'arrêter là, et s'orienter vers d'autres types d'archives.

> [leçon n°1 : qu'est-ce qui m'attend ?](#)

> [leçon n°2 : ce qu'il faut savoir](#)

> [leçon n°3 : collecter et organiser](#)

> [leçon n°4 : interroger les vivants](#)

> [leçon n°6 : Les archives à ne pas négliger quand on fait son arbre généalogique](#)

> [leçon n°7 : Où chercher ses ancêtres, dans quels dépôts d'archives ?](#)

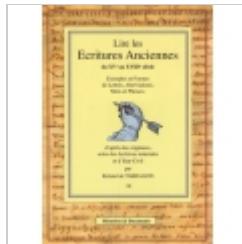
> [leçon n°8 : Généalogie, Internet et partage](#)

> [leçon n°9 : les particularités géographiques en généalogie](#)

> [leçon n°10 : vos ancêtres et la religion](#)

> [leçon n°11 : Finaliser une recherche généalogique](#)

Notre recommandation



[Lire les écritures anciennes, du XVe au XVIIIe siècle](#)

59,00 €

[Voir le produit](#)

[Voir toute la boutique](#)

Retrouvez vos ancêtres !



Remplissez quelques informations sur votre famille : nous cherchons en temps réel votre arbre généalogique !

[**Trouver ma généalogie**](#)

Voir aussi

[Blog Geneanet](#)

[Origine des noms de famille](#)

[Origine des prénoms](#)

[Histoire des métiers](#)

[Cartes postales](#)

Geneanet respecte les généalogistes : vous restez intégralement propriétaire de votre arbre généalogique et des documents que vous partagez sur Geneanet ([voir plus](#))

Voir aussi : [Français](#) [English](#) [Deutsch](#) [Italiano](#) [Norsk](#) [Suomi](#) [Svenska](#) [Português](#) [Español](#) [Nederlands](#) [Popularité de votre nom de famille](#) [Recherche par pays](#) [Catalogue bibliothèque par pays](#) [Catalogue bibliothèque par thèmes](#) [Lieux référencés](#)